



MOT D'ACCUEIL DU DIRECTEUR DE L'IAJP/CO AU SYMPOSIUM ANNUEL DU 30 NOVEMBRE 2019

Excellence Monseigneur Aristide GONSALLO, Président de la Commission Justice et Paix au sein de la Conférence Episcopale du Bénin,

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et pour la Promotion de l'Emploi,

Chers Conférenciers et Panélistes,

Chers Représentants des structures étatiques et des organisations de la société civile,

Chers Délégués des diocèses et des grands séminaires,

Chers amis présents à ce rendez-vous.

Soyez les bienvenus.

A cette heure où nous nous retrouvons pour réfléchir sur la question du **défi de l'entrepreneuriat au Bénin**, il me vient à l'esprit l'image de la vendeuse qui, pour gagner le pain quotidien passe parfois plus de six heures dans les feux tricolores avant de finir par vendre quelque 30 sachets d'eau, ce qui correspond à un gain total de 750 francs CFA avec un profit de 250 francs CFA. Si le fait qu'elle se donne de la peine est louable, on a bien des raisons de se demander si le jeu en vaut la chandelle.

Le respect que nous devons à celles et ceux qui se trouvent dans de pareilles situations restant sauf, il faut reconnaître que toute entreprise requiert, voire exige une réflexion approfondie et une lucide évaluation. Notre vendeuse d'eau qui expose sa vie dans de telles conditions encoure des risques nettement disproportionnés par rapport aux revenus générés par son entreprise : elle peut se rendre malade, se faire renverser alors qu'elle ne dispose peut-être pas d'une sécurité sociale. Elle gagne un salaire pour lequel elle s'épuise pour de si nombreuses heures mais sans en acquérir en retour la possibilité d'une autosuffisance, moins encore d'une épargne pour une possible reconversion dans d'autres secteurs.

Ce tableau pratique que j'ai voulu à dessein un peu provocateur pose l'urgence de savoir lucidement réfléchir sur la réalité de l'entrepreneuriat. L'enjeu est la dignité de l'homme au travail dans et par l'entreprise. L'esprit de responsabilité, la culture de l'excellence et le leadership sont aussi en jeu. De la pensée sociale de l'Eglise nous gardons la réflexion toute réaliste selon laquelle : « L'Eglise reconnaît le rôle pertinent du profit comme indicateur du bon fonctionnement de l'entreprise. Quand

une entreprise génère du profit, cela signifie que les facteurs productifs ont été dûment utilisés et les besoins humains correspondants convenablement satisfaits »¹. Une telle lucidité nous éveille à la responsabilité humaine et sociale de l'entreprise.

En remerciant tous ceux qui ont rendu possible ce rendez-vous, j'en salue tous les acteurs et collaborateurs : le ministre des Petites et Moyennes entreprises, qui nous gratifie de sa présence encourageante ; Monseigneur Aristide Gonsallo ici présent, qui nous fera l'honneur d'ouvrir ce symposium ; toute l'équipe de l'Institut des Artisans de Justice et de Paix avec le Père Pamphile Djokpé, directeur adjoint depuis la rentrée, à qui je fais un clin d'œil particulier pour la belle coopération déjà engagée ; nos Conférenciers et Panélistes qui nous conduiront à fond dans le débat que suscite la question de l'entreprise au Bénin. Puissent-ils nous aider à sortir de ce symposium bien enrichis et outillés à mieux entreprendre. A chacun de vous ici présents nos considérations pour votre présence appréciée. Une spéciale gratitude va à la Fondation Konrad Adenauer pour son partenariat à cette activité.

En re-souhaitant la bienvenue à vous tous, j'implore le Ciel pour que ce symposium n'en soit pas un de plus, mais qu'il soit une source de fécondité pour l'esprit d'entrepreneuriat au Bénin. Je vous remercie.

Abbé Colbert GOUDJINOU

Directeur de l'I.A.J.P. / C.O.

¹ JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Centesimus Annus*, 35: AAS 83, 1991, 837.